



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Plafond des remises commerciales sur les médicaments génériques

Question écrite n° 9108

### Texte de la question

M. Sébastien Humbert alerte M. le ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins, sur la division par deux du plafond des remises commerciales sur les médicaments génériques. Les pharmaciens sont à juste titre vent debout contre un projet du ministère de la santé de diviser par deux le plafond des remises commerciales sur les génériques, c'est-à-dire passer de 40 % à 20 %. Il y a deux prétendues logiques pour l'État : baisser la volumétrie des génériques pour faire des économies sur les remboursements, et se rapprocher par idéologie du système de remise qui est pratiqué par les autres pays européens. Cette mesure semble contreproductive, court-termiste et très mal pensée. Les conséquences néfastes seront les suivantes : baisse de la marge des officines avec des estimations de pertes de l'ordre de 800 millions d'euros et des fermetures d'officines estimées entre 6 000 et 8 000. Les petites pharmacies qui dépendent le plus des médicaments seront les plus touchées. Le formidable maillage territorial des pharmacies sera remis en cause. La France rurale paiera une fois de plus les pots cassés. C'est près de 50 000 emplois qui pourraient être menacés. Il y aura également une baisse de la valorisation des officines qui sont des investissements des pharmaciens depuis de nombreuses années. Cela peut mettre à mal l'effort fait depuis des années de prescription des médicaments génériques, ce qui a constitué des économies importantes pour la sécurité sociale. Les pharmaciens ont été exemplaires à la demande de l'État. Il est particulièrement cynique de chercher maintenant à les pénaliser sur les génériques. Au contraire, cette mesure pourrait même augmenter les coûts de remboursement par un effet d'éviction sur les génériques. Dans la circonscription de l'Ouest Vosgien, le tissu officinal est parfois le dernier maillon, donc essentiel du système de santé à l'heure où la désertification médicale est forte sur le territoire. Mettre en danger les pharmacies en ruralité c'est mettre en péril la prise en charge des populations et donc renforcer le sentiment d'oubli et de relégation des ruraux. Cette mesure est, par conséquent, stupide à l'heure où l'État devrait plutôt chercher à faire des économies plutôt que d'entraver les forces productrices de la nation. De nombreuses économies sont possibles dans le cadre de la santé sans nuire aux pharmaciens, ni à la qualité des soins pour les Français. Il lui demande donc ce qu'il envisage de faire à ce sujet.

### Données clés

**Auteur :** [M. Sébastien Humbert](#)

**Circonscription :** Vosges (4<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 9108

**Rubrique :** Pharmacie et médicaments

**Ministère interrogé :** [Santé et accès aux soins](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et accès aux soins](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [29 juillet 2025](#), page 6757